



Station de la Tremblade

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade
Tél. 46.36.18.41

La Tremblade, le 24 février 1988

Monsieur l'Administrateur des
Affaires Maritimes

Quartier de Marennes-Oléron

17320 MARENNES

17320 MARENNES

Réf : 102/88 CSRU

Votre courrier du 15.02.88

Objet : projet de pêche aux donax sur l'estran

En réponse à votre demande citée en référence nous pouvons vous apporter les informations suivantes sur les coquillages du genre Donax :

- Ce coquillage est peu exploité sur la région contrairement à la Méditerranée entre le Grau du Roi et Port St Louis du Rhône où il fait l'objet d'une exploitation non mécanisée génératrice d'environ 50 emplois (cf. Q.A.M. de Port St Louis).
- Il est opportuniste dans sa stratégie de reproduction et réagit à l'effort de pêche. Taille commerciale atteinte en deux ans.
- Les densités observées sur la zone de la Côte sauvage (environ 150 individus/m²) sont importantes et laissent supposer une exploitation économique rentable. Le prélèvement mécanique permet de plus un bon échantillonnage. Le stock n'est pratiquement pas exploité sinon de façon marginale (touristes).

Nous émettons donc un avis favorable à ce projet sous les réserves expresses suivantes :

- * secteur limité à 1 km au Sud de la Pointe des Espagnols au Nord jusqu'à la pointe de la Coubre au Sud
- * période de pêche allant d'Octobre à Mars (hors reproduction)
- * exploitation mécanisée avec tamis adapté à la taille commerciale

.../...

* caractère expérimental du projet, autorisé pour un an dans un premier temps

* communications des données du cahier de pêche à l'IFREMER (longueur des traicts, quantités) sous couvert du secret commercial, afin d'apprécier l'impact de cette activité.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le chef de laboratoire
Régional Conchylicole

Le chef de laboratoire CSRU

A. BODOY

D. MASSON

Copies : Dossier
Chrono